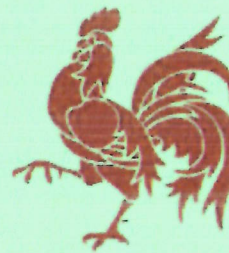


VILLE DE  
CHIÈVRES



Wallonie

Commune de 7950 CHIEVRES

**URBANISME**

**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Mr LAHAYE Christian**, domicilié à 7970 BELOEIL, rue du Château, 16.

Le terrain concerné est situé à **7950 CHIEVRES, rue d'Hardempont** et est cadastré **3ème division section B n°619B**.

La demande concerne **la construction de deux habitations**.

Le projet est soumis à annonce de projet suivant l'article R.IV.40-2° du CoDT concernant la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contigües.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h00 à 16h00 **SUR RENDEZ-VOUS** à l'adresse suivante : rue du Grand Vivier n°2 à 7950 CHIEVRES. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, téléphone : 068/656 829, mail : [d.soris@chievres.be](mailto:d.soris@chievres.be), dont le bureau se trouve à 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **29/10/2021 au 13/11/2021** au collège communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue du Grand vivier n°2 à 7950 CHIEVRES.

Par le Collège, le 18/10/2021

La Directrice Générale,

Mme M-L VANWIELÉNDAELE

Le Bourgmestre,

M. C. DEMAREZ

